

# IRM CERVICALE

## INDICATION :

Contrôle d'une hernie cervicale C6-C7.

## TECHNIQUE :

Il a été réalisé des séquences sagittales cervicales pondérées en T1, T2 et des séquences axiales centrées sur les disques en T2 Médic.

*Documents fournis : Films et CD. Examen archivé.*

## RESULTAT :

On note une réduction significative de la hernie cervicale latérale droite C6-C7 comparativement au bilan réalisé précédemment en décembre 2018.

On retrouve une protrusion disco-ostéophytique au niveau de l'étage C5-C6 d'aspect inchangé mais sans conflit disco-radiculaire et sans retentissement notable sur le canal cervical.

Au niveau des autres étages examinés diminution du signal T2 intra-discal diffus en rapport avec une discopathie modérée d'aspect inchangé également mais sans hernie discale focale ni conflit disco-radiculaire.

A noter aussi la présence d'une saillie discale T1-T2 d'aspect stable.

## CONCLUSION :

Réduction significative de la hernie discale postéro-latérale droite au niveau de l'étage C6-C7 comparativement au bilan réalisé en décembre 2018.

Protrusion discale d'origine dégénérative au niveau C5-C6 sans hernie discale focale d'aspect inchangé.